

Un coup d'œil sur l'agriculture canadienne

Le portrait socioéconomique de la population agricole autochtone au Canada, 2021

par Michelle St. Pierre et Zong Jia Chen

Date de diffusion : le 7 mars 2024



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2024

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Un coup d'œil sur l'agriculture canadienne



Le portrait socioéconomique de la population agricole autochtone au Canada, 2021

par Michelle St. Pierre et Zong Jia Chen

Les peuples autochtones font partie intégrante de la population agricole et contribuent au paysage agricole de ce qui est aujourd'hui le Canada depuis de nombreux siècles, longtemps avant l'arrivée des colons. Les résultats du couplage agriculture-population de Statistique Canada (qui combine les données du Recensement de l'agriculture et du Recensement de la population) montrent que le nombre de personnes faisant partie de la population agricole qui se sont déclarées Autochtones a

augmenté depuis le recensement précédent. En 2021, 2,8 % de la population agricole (16 705 personnes) s'est déclarée Autochtone. Ce pourcentage est légèrement supérieur à celui de 2,7 % (15 760 personnes) observé en 2016.

Le présent article brosse un portrait socioéconomique de la population agricole autochtone, qui porte sur les changements démographiques, le genre, l'âge, la scolarité, le type d'activité agricole et les revenus.

Faits saillants de 2021

Parmi les 8 130 hommes faisant partie de la population agricole autochtone en 2021 :

- le nombre d'exploitants agricoles s'élevait à 3 445;
- l'âge moyen était de 34,4 ans;
- le pourcentage ayant déclaré avoir un certificat, un diplôme ou un grade universitaire comme plus haut niveau de scolarité s'élevait à 55,0 %;
- le domaine d'études le plus souvent déclaré était « technologique et technicien, mécanique et réparation »;
- le type d'exploitation agricole le plus souvent déclaré était l'élevage de bovins de boucherie, y compris l'exploitation de parcs d'engraissement.

Parmi les 8 575 femmes faisant partie de la population agricole autochtone en 2021 :

- le nombre d'exploitantes agricoles s'élevait à 1 950;

- l'âge moyen était de 38,5 ans;
- le pourcentage ayant déclaré avoir un certificat, un diplôme ou un grade universitaire comme plus haut niveau de scolarité s'élevait à 68,5 %;
- le domaine d'études le plus souvent déclaré était « professions dans le domaine de la santé et programmes connexes »;
- le type d'exploitation agricole le plus fréquemment déclaré était la culture de plantes oléagineuses et de céréales.

Les membres des Premières Nations sont le facteur principal à l'origine de la croissance de la population agricole autochtone

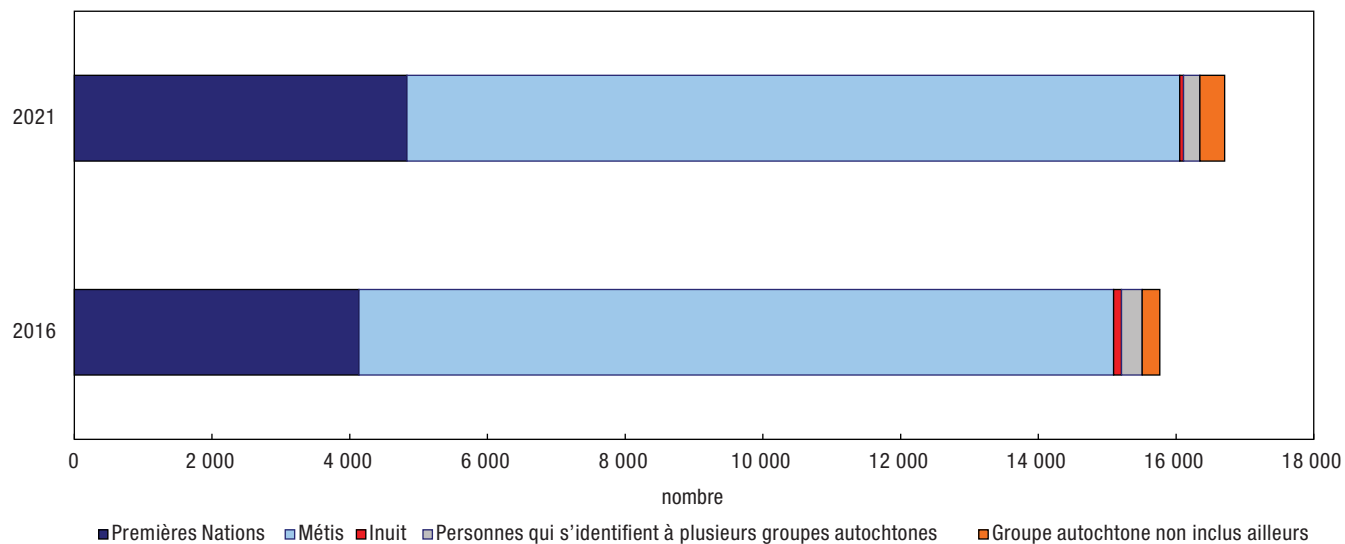
Depuis 2016, la population agricole autochtone a augmenté de 6,0 % pour atteindre 16 705 personnes en 2021. Les membres des Premières Nations ont déclaré la plus forte augmentation de la population

agricole au cours de cette période, laquelle est passée de 4 135 personnes en 2016 à 4 830 personnes en 2021 (graphique 1).

Parmi les provinces, la population agricole autochtone de la Saskatchewan a affiché la plus forte augmentation, passant de 3 050 personnes en 2016 à 3 810 personnes en 2021. Parallèlement, la population agricole autochtone de la Colombie-Britannique a enregistré le recul le plus marqué, passant de 2 355 à 2 035 personnes au cours de la même période.

Graphique 1

Population agricole autochtone selon le groupe autochtone, Canada, 2016 et 2021



Sources : Statistique Canada, Couplage agriculture–population, 2016 et 2021.

Tableau 1
Population agricole autochtone, selon la région géographique, 2016 et 2021

Région géographique	2016	2021	Différence
	nombre		
Provinces de l'Atlantique	695	345	-350
Québec	1 160	1 465	305
Ontario	2 345	2 445	100
Manitoba	2 410	2 620	210
Saskatchewan	3 050	3 810	760
Alberta	3 750	3 985	235
Colombie-Britannique	2 355	2 035	-320

Note : Pour des raisons de confidentialité, les données des provinces de l'Atlantique ont été combinées.

Sources : Statistique Canada, Couplage agriculture–population, 2016 et 2021.

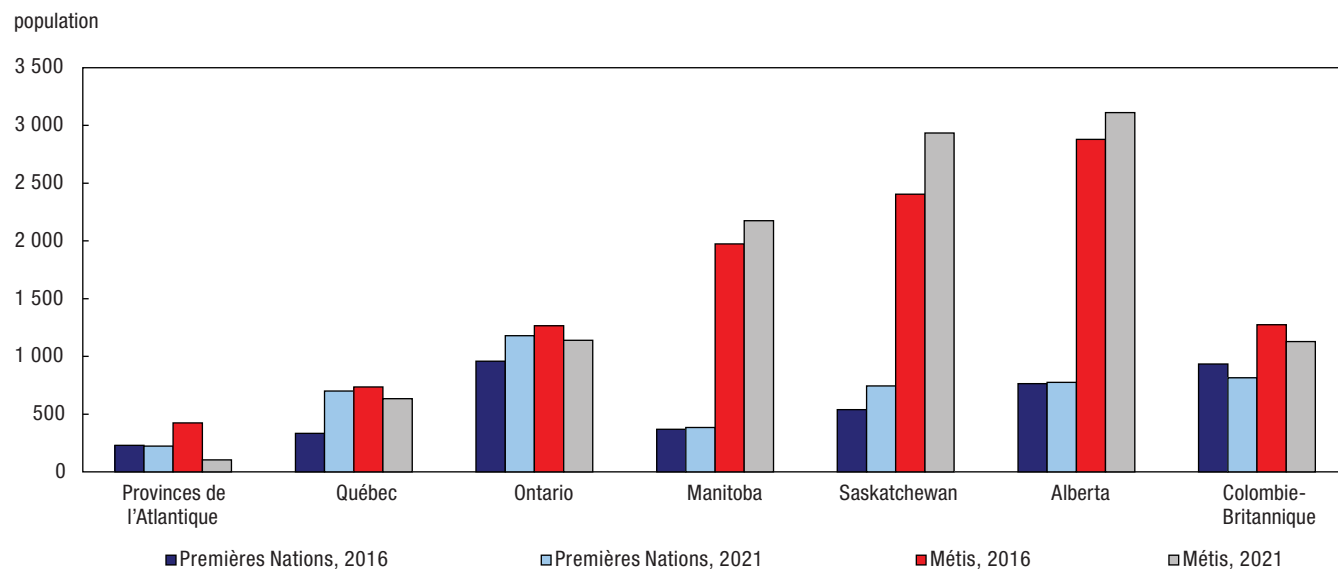
La population agricole des Premières Nations augmente le plus au Québec et en Ontario, tandis que la croissance de la population agricole des Métis est la plus forte dans les Prairies

Parmi les provinces, les populations agricoles des Premières Nations au Québec (+365 personnes) et en Ontario (+220 personnes) ont enregistré les plus fortes augmentations en 2021. L'Ontario comptait la plus importante population agricole des Premières

Nations en 2021 (1 180 personnes), ce qui représente près du quart (24,4 %) de la population agricole totale des Premières Nations au Canada. L'ensemble de la population des Premières Nations affichait une tendance semblable; 23,9 % des membres des Premières Nations résidaient en Ontario en 2021, ce qui représente la plus grande proportion provinciale.

Près des trois quarts (73,2 %) de la population agricole métisse habitaient dans les provinces des Prairies en 2021, en hausse par rapport à 66,2 % en 2016. Particulièrement, l'Alberta (27,7 %) comptait la population agricole métisse la plus importante de toutes les provinces, alors qu'elle représentait la deuxième population métisse en importance au Canada, derrière l'Ontario (graphique 2).

Graphique 2
Population agricole autochtone selon la province et le groupe autochtone, 2016 et 2021



Note : Pour des raisons de confidentialité, les données des provinces de l'Atlantique ont été combinées.

Sources : Statistique Canada, Couplage agriculture–population, 2016 et 2021.

La proportion d'exploitantes agricoles autochtones augmente

La proportion d'exploitantes agricoles autochtones a augmenté, passant de 34,6 % en 2016 à 36,1 % (1 950 personnes) en 2021, ce qui est supérieur à la proportion de femmes (30,4 %) au sein de la population agricole totale du Canada.

De même, la proportion de femmes dans l'ensemble de la population agricole autochtone a également crû, mais à un rythme plus lent. En 2021, 51,3 % de la population agricole autochtone (8 575 personnes) étaient des femmes, en hausse par rapport à 51,0 % en 2016.

La proportion de la population agricole autochtone ayant déclaré détenir un certificat, un diplôme ou un grade universitaire augmente

De 2016 à 2021, la proportion de la population agricole autochtone ayant déclaré détenir un certificat, un diplôme ou un grade universitaire a augmenté de 4,0 points de pourcentage pour atteindre 61,9 % (10 340 personnes) en 2021. Cette augmentation était plus marquée que celle observée pour la population agricole totale (+2,2 points de pourcentage) au cours de la même période. Particulièrement, l'augmentation du nombre de personnes ayant déclaré détenir un baccalauréat ou un grade supérieur (+2,6 points de pourcentage)

a été le principal facteur à l'origine de l'augmentation du nombre de personnes possédant un certificat, un diplôme ou un grade universitaire au sein de la population agricole autochtone.

Au sein de la population agricole autochtone, le niveau de scolarité des femmes tend à être plus élevé que celui des hommes

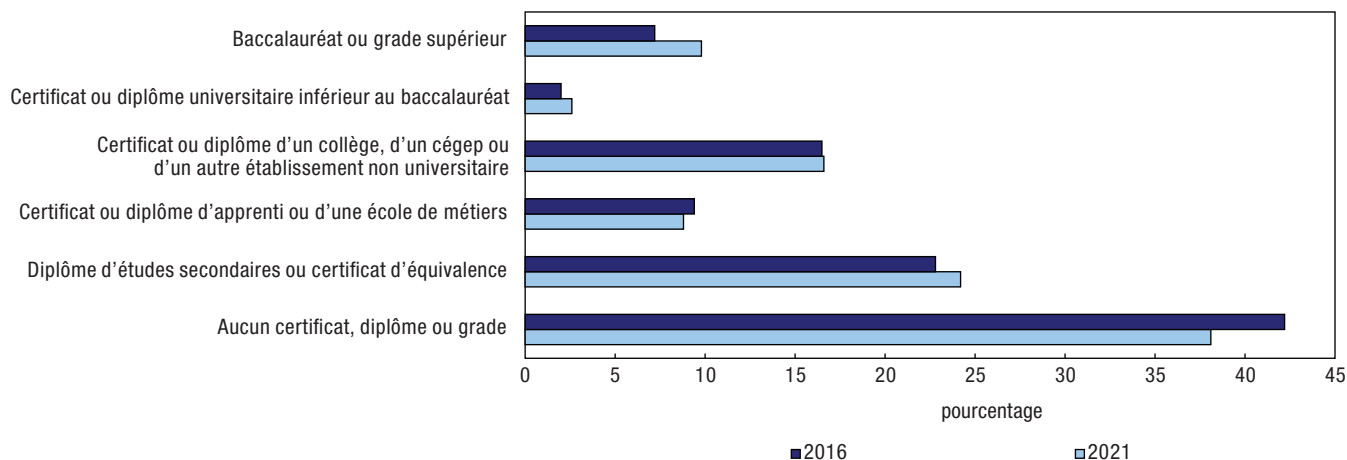
En 2021, plus des deux tiers (68,6 %) des femmes autochtones faisant partie de la population agricole ont déclaré détenir un certificat, un diplôme ou un grade universitaire, comparativement à un peu plus de la moitié (54,9 %) des hommes autochtones.

En particulier, 12,8 % des femmes au faisant partie de la population agricole autochtone ont déclaré détenir un baccalauréat ou un grade supérieur en 2021, en hausse par rapport à 9,4 % en 2016, et près du double du taux observé chez les hommes autochtones faisant partie de la population agricole (6,6 %).

Au sein de la population agricole autochtone, plus du cinquième (22,0 %) des femmes ont déclaré détenir un certificat ou un diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire en 2021, ce qui correspond à plus du double du taux déclaré par les hommes (10,9 %). En revanche, les hommes autochtones (12,2 %) étaient plus de deux fois plus susceptibles de déclarer détenir un certificat ou un diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers que les femmes autochtones (5,5 %).

Graphique 3

Proportion de la population agricole autochtone selon le plus haut niveau de scolarité atteint, Canada, 2016 et 2021



Note : En raison de l'arrondissement, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100.

Sources : Statistique Canada, Couplage agriculture–population, 2016 et 2021.

Tableau 2

Nombre et proportion de la population agricole autochtone selon le plus haut niveau de scolarité atteint, Canada, 2021

Niveau de scolarité	Hommes		Femmes	
	nombre	Femmes	Hommes	Femmes
Aucun certificat, diplôme ou grade	3 655	2 705	45,0	31,5
Diplôme d'études secondaires ou certificat d'équivalence	1 955	2 090	24,1	24,4
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	990	470	12,2	5,5
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire	885	1 885	10,9	22,0
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	105	330	1,3	3,8
Baccalauréat ou grade supérieur	535	1 100	6,6	12,8

Note : En raison de l'arrondissement, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100.

Source : Statistique Canada, Couplage agriculture–population, 2021.

Le revenu médian des exploitants agricoles autochtones augmente

En 2020, les exploitants agricoles autochtones ont déclaré un revenu médian de 43 251 \$, en hausse de 8,8 % par rapport à 39 740 \$ (en dollars constants de 2020) en 2015. Malgré cette augmentation, le revenu médian des exploitants agricoles autochtones en 2020 était légèrement inférieur à celui de l'ensemble des exploitants agricoles (46 345 \$).

Le revenu d'un exploitant agricole comprend les [revenus provenant de toutes les sources](#), qu'elles soient liées ou non à l'agriculture.

Les exploitants agricoles autochtones travaillant dans des exploitations d'élevage de porcs affichent la plus forte augmentation du revenu médian

En 2020, les exploitants agricoles autochtones ont affiché un revenu médian plus élevé qu'en 2015 pour tous les types d'exploitations, sauf dans le cas des exploitations d'élevage de bovins laitiers et de production laitière, d'élevage de volailles et de production d'œufs, et d'élevage de moutons

et de chèvres. Les exploitations d'élevage de porcs (+25 251 \$) et les exploitations productrices de légumes et de melons (+18 080 \$) ont déclaré les plus fortes augmentations nettes.

Les exploitants agricoles autochtones qui travaillaient dans des exploitations d'élevage de porcs ont affiché le revenu médian le plus élevé en 2020 (66 008 \$). Ce revenu médian était considérablement plus élevé (+56,9 %) que celui déclaré pour ces types d'exploitations pour l'ensemble des exploitants au Canada. Les exploitations d'élevage de moutons et de chèvres ont enregistré le deuxième revenu médian le plus élevé (54 283 \$) parmi les fermes exploitées par des Autochtones. Ce revenu médian était également significativement plus élevé (+43,4 %) que celui constaté pour ces types d'exploitations pour l'ensemble des exploitants au Canada.

En revanche, le revenu médian des exploitants agricoles autochtones qui travaillaient dans des

exploitations productrices de légumes et de melons (37 452 \$) en 2020 était inférieur de 22,1 % à celui observé pour l'ensemble des exploitants agricoles au Canada (tableau 3).

La proportion de la population agricole autochtone vivant sous le seuil de pauvreté diminue

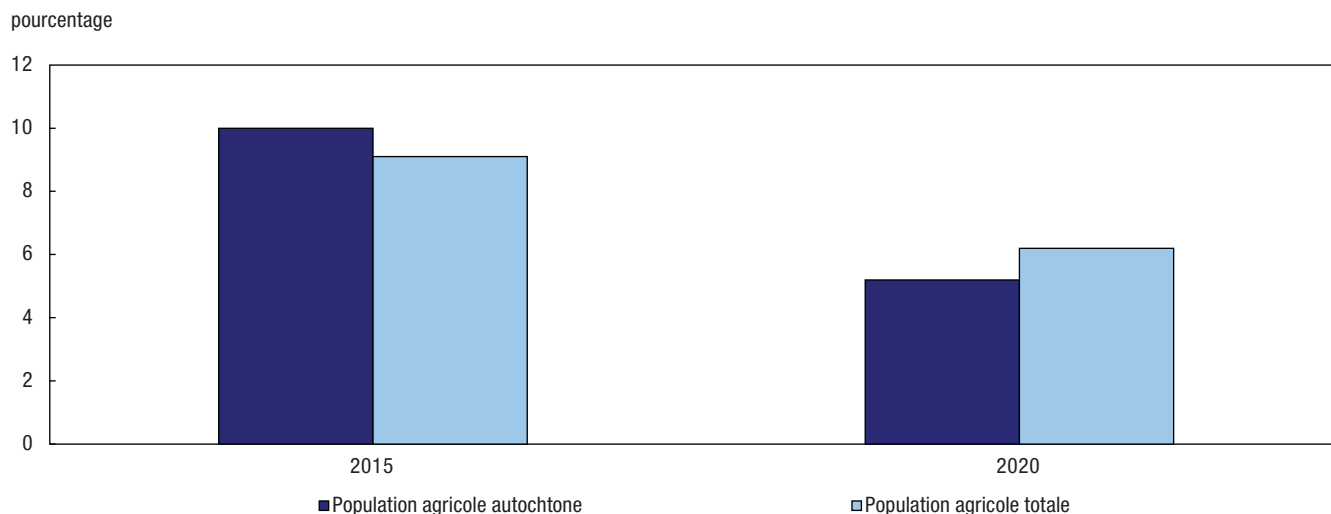
En 2020, 5,2 % de la population agricole autochtone (875 personnes) vivait sous le seuil de pauvreté, en baisse de près de la moitié par rapport à 10,0 % (1 580 personnes) en 2015. Au cours de la même période, la proportion de la population agricole autochtone vivant sous le seuil de pauvreté a baissé pour se situer sous la proportion observée pour la population agricole totale (graphique 4).

Tableau 3
Revenu médian des exploitants agricoles autochtones et de l'ensemble des exploitants agricoles selon le type d'exploitation agricole, Canada, 2020

Type d'exploitation agricole	Exploitants agricoles autochtones	Ensemble des exploitants agricoles	Différence
	dollars		
Élevage de bovins laitiers et production laitière	28 110	34 833	-6 723
Élevage de bovins de boucherie, y compris l'exploitation de parcs d'engraissement	40 665	39 819	846
Élevage de porcs	66 008	42 080	23 928
Élevage de volailles et production d'œufs	49 780	53 820	-4 040
Élevage de moutons et de chèvres	54 283	37 861	16 422
Autres types d'élevage	50 888	44 341	6 547
Culture de plantes oléagineuses et de céréales	45 318	52 838	-7 520
Culture de légumes et de melons	37 452	48 069	-10 617
Culture de fruits et de noix	50 044	50 377	-333
Culture en serre et en pépinière, et floriculture	44 185	50 254	-6 069
Autres cultures agricoles	41 052	44 330	-3 278

Source : Statistique Canada, Couplage agriculture-population, 2021.

Graphique 4
Proportions de la population agricole autochtone et de la population agricole totale sous le seuil de la pauvreté,
Canada, 2015 et 2020



Note : Le seuil de pauvreté est établi selon la mesure fondée sur un panier de consommation.

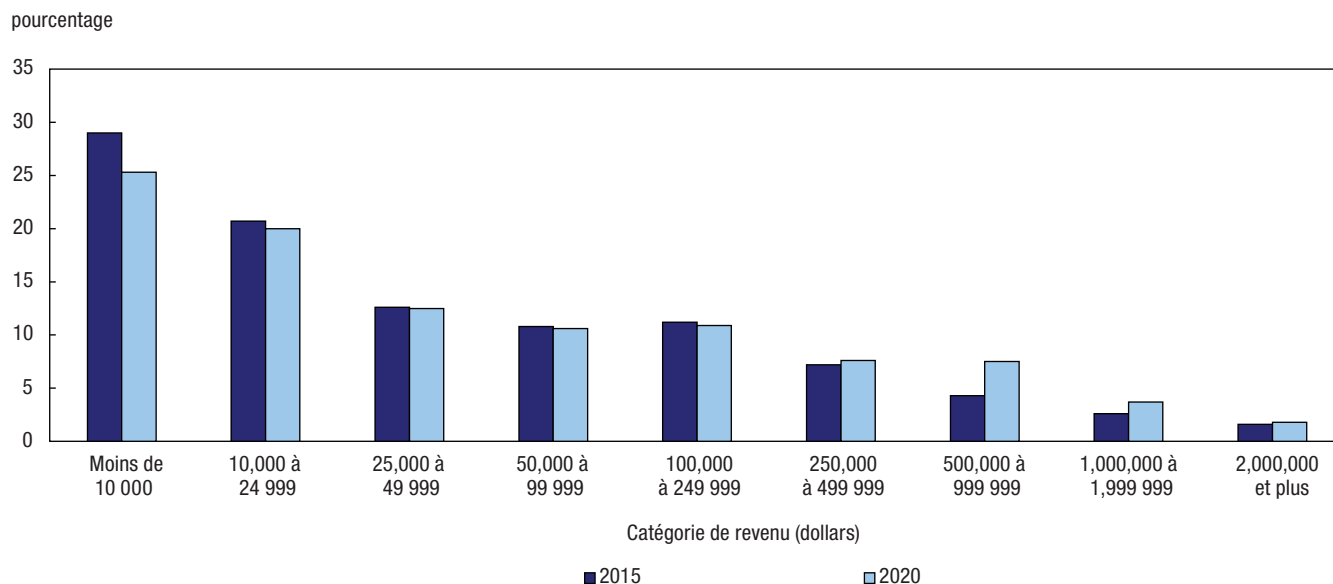
Sources : Statistique Canada, Couplage agriculture–population, 2016 et 2021.

La proportion d'exploitants agricoles autochtones dont les revenus d'exploitation sont de 500 000 \$ et plus augmente

En 2020, 13,0 % des exploitants agricoles autochtones (700 personnes) travaillaient dans des exploitations agricoles dont les revenus d'exploitation étaient de 500 000 \$ et plus, en hausse par rapport à 8,4 % en 2015. Toutefois, cette proportion est inférieure à celle observée chez l'ensemble des exploitants agricoles au Canada (20,7 %; 54 165 personnes).

Selon la catégorie de revenu, la proportion d'exploitants agricoles autochtones qui travaillaient dans des exploitations dont les revenus d'exploitation étaient inférieurs à 10 000 \$ a enregistré la baisse la plus importante, passant de 29,0 % (1 495 personnes) en 2015 à 25,3 % (1 370 personnes) en 2020. En revanche, la proportion d'exploitants agricoles autochtones qui travaillaient dans des exploitations ayant des revenus d'exploitation de 500 000 \$ à 999 999 \$ a affiché l'augmentation de points de pourcentage la plus importante, soit une hausse 3,2 points de pourcentage pour atteindre 7,5 % (405 personnes) en 2020. Cependant, cette proportion était inférieure à celle de 9,9 % observée chez l'ensemble des exploitants agricoles (graphique 5).

Graphique 5
Proportion d'exploitants agricoles autochtones, selon la catégorie de revenu, Canada, 2015 et 2020



Note : En raison de l'arrondissement, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100.
Sources : Statistique Canada, Couplage agriculture–population, 2016 et 2021.

La population agricole autochtone compte proportionnellement plus d'anciens combattants que la population agricole totale

Pour la première fois, le couplage agriculture–population de 2021 comprend des données sur l'état de service militaire de la population agricole du Canada. En 2021, 1,0 % de la population agricole autochtone (165 personnes) était des anciens

combattants, soit presque le double du taux observé pour le même groupe d'âge dans la population agricole totale (0,6 %; 3 485 personnes).

Comparativement à la population agricole autochtone, les exploitants agricoles autochtones affichaient des taux plus élevés de statut d'ancien combattant. En 2021, 2,2 % des exploitants agricoles autochtones (120 personnes) étaient des anciens combattants, soit plus du double du taux pour l'ensemble des exploitants agricoles au Canada (1,0 %; 2 490 personnes).

Note aux lecteurs

Les données dans le présent article excluent les personnes qui résident dans les trois territoires du Canada et celles qui habitent dans les [logements collectifs](#).

L'Indice des prix à la consommation a été utilisé pour obtenir des estimations en dollars constants de 2020 des revenus, afin d'éliminer l'incidence de la variation des prix dans les comparaisons d'une année à l'autre.

Une procédure d'arrondissement aléatoire a été appliquée à toutes les données qui figurent dans le présent article afin de protéger la confidentialité des répondants.

Définitions et concepts

État de service militaire

L'état de service militaire indique si une personne sert actuellement dans les Forces armées canadiennes ou si elle y a déjà servi. La question sur l'état de service militaire est posée à l'ensemble de la population canadienne âgée de 17 ans et plus. Le service militaire canadien comprend le service dans la Force régulière ou la Première réserve à titre d'officier ou de militaire du rang. Il ne comprenait pas le service auprès des cadets, les instructeurs du service d'administration et d'instruction des organisations de cadets (SAIOC) ou les Rangers canadiens.

Exploitant agricole

Un exploitant agricole désigne toute personne responsable des décisions de gestion relatives à une exploitation agricole. L'exploitant agricole est aussi désigné par les termes « agriculteur », « exploitant » ou « éleveur ».

Femmes

Cette catégorie de genre comprend les femmes (ou les filles) et peut également inclure certaines personnes non binaires.

Ferme

Un changement conceptuel important a été apporté dans le cadre du Recensement de l'agriculture de

2021 : une « exploitation agricole » (c.-à-d. la ferme de recensement) désigne maintenant une unité qui génère des produits agricoles et qui déclare des revenus ou des dépenses aux fins de l'impôt à l'Agence du revenu du Canada. Avant 2021, une « ferme » désignait une exploitation agricole qui produisait au moins un produit agricole destiné à la vente. Pour obtenir plus de renseignements, consultez le [Dictionnaire du Recensement de la population](#).

Hommes

Cette catégorie de genre comprend les hommes (ou les garçons) et peut également inclure certaines personnes non binaires.

Peuples autochtones

Le terme « peuples autochtones » désigne les personnes qui déclarent être membres des Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), Métis ou Inuit, les personnes qui déclarent être des Indiens inscrits ou des Indiens des traités (aux termes de la *Loi sur les Indiens* du Canada), et les personnes qui sont membres d'une Première Nation ou d'une bande indienne.

Les peuples autochtones englobent les personnes qui font partie des cinq groupes suivants : Premières Nations, Métis, Inuit, personnes qui s'identifient à plusieurs groupes autochtones et à des groupes autochtones non inclus ailleurs.

Population agricole

La population agricole du Canada comprend les exploitants agricoles (les personnes qui sont responsables de prendre les décisions concernant la gestion d'une exploitation agricole) et les personnes dans leurs ménages.

Seuil de pauvreté

Le seuil de pauvreté est fondé sur les seuils de la [mesure du panier de consommation \(MPC\)](#). La MPC établit des seuils de pauvreté qui reposent sur le coût d'un panier d'aliments, d'habillement, de logement, de transport et d'autres dépenses qui correspondent à un niveau de vie de base modeste pour une famille de quatre personnes. Les peuples autochtones vivant dans les réserves sont exclus de l'analyse.

Type d'exploitation agricole

La classification des types d'exploitations agricoles est une procédure qui permet de grouper les fermes de recensement selon leur principal produit. Elle s'effectue en estimant les revenus que l'exploitation agricole est susceptible de tirer de la vente des cultures et des animaux d'élevage déclarés dans le questionnaire, et en déterminant le produit ou le groupe de produits qui représente la plus grande part des revenus agricoles éventuels de

l'exploitation. Ainsi, une ferme de recensement dont les porcs pourraient représenter 60 % de ses revenus totaux, les bovins de boucherie, 20 % et le blé, 20 % serait classée comme une exploitation d'élevage de porcs. Les types d'exploitations agricoles présentés dans ce document sont tirés du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017. Pour obtenir plus de renseignements, consultez le [Dictionnaire du Recensement de la population](#).